

## Organisation de la journée

A l'occasion des portes ouvertes des entretiens en visioconférence auront lieu à la maison du département de PITHIVIERS, MEUNG SUR LOIRE et JARGEAU, la communauté de communes de PITHIVERAIS GATINAIS à BEAUNE LA ROLANDE, les mairies de PATAY et de GIEN, le Pimms de l'agglomération MONTARGOISE et rives du Loing à MONTARGIS. Pour un entretien prendre rendez-vous à la MJD d'ORLÉANS au 02.38.69.01.22

## Adresse et plan d'accès

### Maison de la Justice et du droit

Espace Olympe de Gouges  
3, rue Edouard Branly  
45100 ORLEANS LA SOURCE  
Tél. 02.38.69.01.22  
Fax 02.38.63.98.74  
Arrêt tramway :  
« Chèque postaux »



Maison de justice  
Et du droit  
D'Orléans

Journées  
Portes ouvertes

Sur le thème :

## « Le droit des femmes »

Journée organisée avec le soutien :

- Du CDAD du Loiret
- Du Délégué du défenseur des droits
- CIDFF du Loiret
- Du conseil de l'Ordre des avocats d'Orléans
- De Lien Social et Médiation
- Famille de France
- Du tribunal de grande instance d'Orléans
- De l'Ecrivain Public

Maison  
de Justice  
& du Droit



> Orléans

Mardi 13 Mars 2018  
Mercredi 14 mars 2018

### Une Justice plus proche et plus accessible

La Maison de la Justice et du Droit est une structure qui dépend du ministère de la Justice (loi du 18/12/98 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits – décret du 29/10/01 relatif aux Maisons de la Justice et du Droit).

#### Elle a plusieurs missions :

- ✓ Accueil et écoute de toute personne rencontrant une difficulté juridique
- ✓ Information et orientation du public vers la juridiction ou le professionnel compétent
- ✓ Aide aux victimes
- ✓ Réponse adaptée aux petits litiges civils de la vie quotidienne (consommation, voisinage, logement...) ou à certaines infractions pénales

### Un lieu d'information et d'orientation

La Maison de Justice et du Droit est un lieu où chaque usager peut bénéficier d'un accueil, d'une écoute, d'une information sur ses droits et ses obligations. Selon la nature de la demande, une orientation vers le service compétent ou un professionnel du droit peut également être proposée.

### Un service confidentiel et gratuit

Tous les services d'information et d'orientation dispensés au sein de l'établissement sont entièrement gratuits et garantissent la confidentialité.

### Une équipe permanente

La Greffière de la Maison de Justice et du Droit vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits. Selon le cas elle vous oriente vers un intervenant présent à la Maison de Justice ou vers une administration ou un professionnel du droit.

A l'occasion de la journée  
des droits des femmes

« Information juridique sur le droit des femmes » pour :  
Donner à tous les usagers une réponse juridique à leurs questions

## Déroulement des journées Portes Ouvertes

Par entretien individuel, anonyme et gratuit

### Mardi 13 mars :

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Avocats  
De 9h00 à 17h00, Melle MAILLARD, Juriste du CDAD du Loiret (droit du travail)  
De 9h00 à 17h00, Mme MENISSIER, Greffière de la MJD (Information juridique)  
De 14h00 à 17h00, Mme ARBULU, Lien Social et Médiation (médiation familiale)  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Mme GATEAU, Famille de France  
(information sur la constitution du dossier de surendettement)  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Mr BOUCHARA, Délégué du Défenseur des Droits  
De 14h00 à 17h00, Juriste du CIDFF du Loiret, Mme URJENI (droit de la famille)

### Mercredi 14 mars :

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Avocats  
De 9h00 à 17h00, Melle MAILLARD, Juriste du CDAD du Loiret (droit du travail)  
De 9h00 à 17h00, Mme MENISSIER, Greffière de la MJD (Information juridique)  
De 14h00 à 17h00, Mme NOVEL, Lien Social et Médiation (médiation familiale)  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Mme GATEAU, Famille de France  
(information sur la constitution du dossier de surendettement)  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Mr MARTINEAU, Ecrivain Public (rédaction de courriers administratifs)  
De 14h00 à 17h00, Mr LEVEFAUDES, Délégué à la Cohésion Police - Population

Pour tout complément d'informations s'adresser à la Maison de Justice et du Droit d'ORLÉANS – 02.38.69.01.22